

Escalade Toussaint 20

STAGES D'INITIATION
ET DE PERFECTIONNEMENT

De 6 à 18 ans

Stages d'escalade en falaises

Lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 Octobre
et/ou Jeudi 22 et vendredi 23 Octobre
et/ou Lundi 26, mardi 27, mercredi 28 Octobre
et /ou Jeudi 29 et vendredi 30 Octobre

de 10 Heures à 16 heures



MJC PRÉVERT
24, Boulevard de la République
13100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 26 36 50
accueil@mjc-aixenprovence.fr
www.mjc-aixenprovence.fr

ORGANISATEUR

Le Club d'escalade de la MJC PREVERT, qui propose aux jeunes une palette d'activités dans le domaine de l'escalade depuis une vingtaine d'années.

Responsable : Sylvie Basin

PUBLIC

Ces stages s'adressent à des jeunes de tous niveaux, du débutant au grimpeur déjà confirmé.

ENCADREMENT

Une équipe de moniteurs diplômés, compétents, passionnés : Yann Clavé, Sylvie Basin ...

8 stagiaires maximum par moniteur

RENDEZ-VOUS, TRANSPORT ET SITES

Devant la MJC PREVERT

Le transport sur les sites (Ste Victoire, La Fare les Oliviers, Orgon, Pont Mirabeau ...) est assuré en minibus mis à disposition par la MJC .

Départ : 10h – Retour : 16h

MATERIEL A EMPORTER

Le matériel d'escalade collectif et individuel est fourni par la MJC
Pour le reste, apporter :

- un sac à dos pour le pique nique et le matériel escalade
- une gourde
- un pique-nique
- des vêtements chauds
- un vêtement de pluie si le temps est incertain

TARIFS

Tarifs (*)	Licenciés FFME au club MJC	Adhérents MJC	Autres
Stage 3 jours	90 €	95 €	105 €
Stage 2 jours	60 €	64 €	74 €

(*) Ils comprennent : l'encadrement, l'assurance, le matériel escalade.
 Les inscriptions ne sont pas remboursables sauf en cas d'annulation de notre part. En cas de pluie la séance aura lieu sur un mur intérieur dans la mesure du possible.

Les cartes Collégien de Provence et les chèques- vacances sont acceptés

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Email (lisible !) :

Je soussigné,

désire inscrire l'enfant :

au stage qui aura lieu du au

Je joins la somme de à l'ordre de la MJC Prévert.

Signature :

ATTENTION !

*L'inscription n'est prise en compte qu'accompagnée de l'autorisation parentale (ci-contre) dûment remplie et du chèque de règlement libellé à l'ordre de **MJC PREVERT***

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....
 père, mère, tuteur, autorise mon enfant (nom et prénom)

.....
 à participer aux activités sportives organisées par la MJC Prévert. Je précise que mon enfant ne fait l'objet d'aucune contre-indication médicale relative aux activités pratiquées et qu'il a subi toutes les vaccinations nécessaires.

J'autorise les responsables de la MJC Prévert à faire transporter mon enfant dans l'établissement hospitalier le plus proche et à lui faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaire en cas d'accident, intervention médicale urgente, maladie contagieuse ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

Aix-en-Provence, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

A RETOURNER À :



MJC PRÉVERT

24, Boulevard de la République

13100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 26 36 50

accueil@mjc-aixenprovence.fr

www.mjc-aixenprovence.fr